

BPA par apprentissage
BREVET PROFESSIONNEL AGRICOLE TRAVAUX FORESTIERS
Conduite de Machines Forestières
Travaux de Sylviculture
Travaux de Bûcheronnage

Objectifs : Maîtriser les techniques de conduite des engins forestiers (débusqueurs, porteurs), maîtriser l'entretien et la maintenance du matériel, maîtriser la conduite d'un chantier d'exploitation forestière. Acquérir les connaissances nécessaires à la mise en œuvre des pratiques professionnelles.

Débouchés :

Métiers

- Chauffeur de porteur forestier
- Chauffeur de débusqueur
- Chauffeur de tracteur forestier
- Autres : ouvrier forestier, entrepreneur de travaux forestiers

Poursuite d'études :

- Autres BPA
- Bac pro/Brevet Professionnel
- Certificat de spécialisation

Environnement du métier : travail physique et en extérieur, forte autonomie exigée

Conditions d'admission

La formation est accessible par la voie de l'apprentissage aux candidats de 15 à 29 ans ayant signé un contrat d'apprentissage avec un employeur du secteur professionnel.

- **Formation en 1 an :**
 - Être âgé de plus de 15 ans, titulaire d'un diplôme au moins de niveau 3 (CAP-CAPA) ou a minima sortie de seconde
- **Formation en 2 ans**
 - Être âgé de plus de 16 ans (Après une classe de 3^{ème}, un jeune de 15 ans peut, par dérogation, signer un contrat d'apprentissage)

Avoir signé un contrat d'apprentissage avec un organisme, une entreprise de travaux forestiers ou d'exploitation forestières où la conduite des machines forestières sera possible

L'admission est prononcée à la suite de l'étude du dossier de candidature et d'un entretien qui permettent d'apprécier le projet professionnel, les capacités d'apprentissage et la motivation du candidat

Conditions matérielles

- La formation est prise en charge par les OPCO
- L'apprenti bénéficie d'une rémunération assurée par l'employeur au minimum comprise entre 27% et 100% du SMIC selon l'âge et l'année d'apprentissage de l'apprenti.
- Les apprentis pourront bénéficier de la restauration et de l'internat
- L'entreprise peut bénéficier de l'aide unique à l'embauche des apprentis pouvant aller jusqu'à 8000 € pour la première année pour un apprenti majeur dans le cadre du plan de relance de l'apprentissage

Organisation et durée de la formation

- **Formation sur 1 an**

Retrouvez les notes et le cahier de texte de l'apprenti sur :



<https://cfacentre.rivagepro.com>

C.F.A. - 11 rue des Pervenches, 45270 – BELLEGARDE
Tél. : 02.38.95.08.20 – Fax : 02.38.90.28.26 – Mél : cfa.loiret@educagri.fr
www.cfa-bellegarde.fr et emploi.cfa-bellegarde.org
Établissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole du Loiret



- 400 heures au CFA réparties sur 12 semaines
- 1200 heures en entreprise dont 5 semaines de congés payés
- Alternance semaine au CFA et semaine en entreprise
- **Formation sur 2 ans**
 - 800 heures de formation au CFA (400 h/an réparties sur 12 semaines)
 - 2400 heures en entreprise dont congés payés (1200 h/an)
 - Alternance semaine au CFA et semaine en entreprise
- La formation au CFA débute en septembre et se termine en mai
- Si validation partielle du diplôme (toutes les UC n'ont pas été validées), possibilité de valider les UC manquantes dans les 5 ans à partir de l'inscription à l'examen
- Personne en situation de handicap : contacter le référent handicap au CFA Mme GRILLON Sylviane (sylviane.grillon@educagri.fr)
- Renseignements à l'inscription, contacter le responsable du recrutement M. RABIER Pascal (pascal.rabier@educagri.fr)

Contenus et validation de la formation

Le Brevet Professionnel Agricole (BPA) option travaux forestiers « Conducteur de machines forestières est un diplôme national de niveau 3 délivré par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation. Il est composé de 10 UC (blocs de compétences) qu'il est possible d'acquérir progressivement et indépendamment les unes des autres.

3 UC à compétences générales

UCG1 : Mobiliser les outils nécessaires au traitement de l'information et à la communication dans la vie professionnelle et sociale

UCG2 : Mobiliser des connaissances relatives aux domaines civique, social et économique

UCG3 : Mobiliser des connaissances pour mettre en œuvre des pratiques professionnelles respectueuses de l'environnement et de la santé humaine dans une perspective de développement durable

5 UC à compétences professionnelles

UCP4 : Mobiliser, en vue de sa pratique professionnelle, les connaissances scientifiques et techniques relatives à la forêt

UCP5 : Mobiliser des connaissances scientifiques et techniques relatives à l'utilisation des matériels et équipements d'exploitation forestière

UCP6 : Utiliser un débusqueur

UCP7 : Utiliser un porteur forestier

UCP8 : Réaliser l'entretien courant de machines forestières

2 UCARE (Unité Capitalisable d'Adaptation Régionale et à l'Emploi) qui permettent l'acquisition de compétences spécifiques liées à des situations d'emploi locales ou à des évolutions d'emplois comme ici l'initiation à l'abattage mécanisé.

Lieu et condition de réalisation de la formation :

La formation au CFA se déroule sur le site du CFPPA du Chesnoy et en chantiers forestiers. Elle s'articule entre des périodes d'acquisition de connaissances et des périodes de mise en situation pratique pour au moins la moitié du temps.

Les plus de notre formation :

Plus de 25 ans d'expérience de la formation conduite d'engins forestiers au CFPPA, plus de 40 ans d'expérience de l'apprentissage pour le CFA, l'accès à la halle agroéquipement du site du Chesnoy et au domaine forestier du site des Barres à Nogent sur Vernisson.

Notre parc de matériel, composé de porteurs et de débusqueurs multimarques, de machine d'abattage, renforcé par la présence de simulateurs de conduite.

Un partenariat avec les entreprises du secteur professionnel garantissant la qualité de la formation et l'insertion professionnelle.